



Ambassade de France en Chine

Service économique de Pékin
Antennes de Shanghai, Wuhan

Suivi bi-hebdomadaire Covid-19 : situation au 2 avril 2020

Le Service économique régional de Pékin réalise depuis le 24 février des points réguliers à destination des entreprises et de la communauté d'affaires française sur la crise sanitaire liée au virus Covid-19, ainsi que sur l'impact de cette dernière sur l'activité économique et le secteur des transports en Chine. **A partir de la semaine du 30 mars, ces points sont publiés deux fois par semaine : le mardi et le vendredi.** Des analyses plus approfondies - et notamment sectorielles - sont par ailleurs disponibles dans les brèves hebdomadaires du SER de Pékin. Tout lecteur intéressé peut s'y abonner par simple demande [mail](#).

Situation sanitaire

Nombre de cas (Chine continentale)

	30 mars	31 mars	1 avril	2 avril
Cas confirmés	81 518	81 554	81 589	81 620 (+31)
Cas possibles	180	172	153	135
Décès (dont Hubei)	3 305 (3 187)	3 312 (3 193)	3 318 (3 199)	3 322 (3 203) (+4)
Guérisons	76 052	76 238	76 408	76 571

Principales actualités en matière sanitaire

Le 2 avril 2020, selon les sources officielles, 31 nouveaux cas de personnes atteintes du Covid-19 ont été enregistrés en Chine continentale, dont 29 « importés ». Le Hubei a enregistré un seul cas au cours des dix derniers jours ; la région n'est plus en confinement, à l'exception de Wuhan dont les habitants devront attendre le 8 avril pour pouvoir quitter la ville et la province. Wuhan est confinée depuis le 23 janvier.

Le gouvernement chinois annonce de nouvelles mesures pour assurer la qualité des fournitures médicales exportées. Les produits liés à la lutte contre le Covid-19 doivent désormais, pour pouvoir être exportés, être accompagnés d'un document électronique certifiant que les standards du pays de destination sont respectés. ([MofCom](#))

Les tests à l'acide nucléique sont désormais obligatoires pour les équipages des vols internationaux. Les opérateurs aériens ont été notifiés par les autorités chinoises qu'à compter du 30 mars (pour Pékin) et du 1^{er} avril (pour Shanghai), tous les personnels de tous les équipages opérant des vols internationaux entrant à destination de ces villes, qu'il s'agisse de vols passagers ou vols cargo, doivent subir des contrôles médicaux à leur arrivée, parmi lesquels un test PCR, dont les résultats ne pourront pas être communiqués avant 6 heures au moins. Les cas déclarés positifs seront retenus en Chine pour des examens médicaux complémentaires. A l'instar d'autres pays européens, la France considère que ces dispositions

sont de nature à mettre en péril la continuité des opérations de pont aérien d'approvisionnement de matériel médical.

[L'Administration de l'aviation civile de Chine \(CAAC\) a publié des chiffres sur la politique de déroutement de tous les vols internationaux à destination de Pékin](#), initiée à partir du 20 mars dernier et impliquant l'arrêt des passagers à douze points d'escale pour des contrôles de dépistage du Covid-19. Les trois principaux aéroports par le nombre de vols internationaux entrants sont Tianjin (31 vols), Qingdao (15) et Hohhot (14). Du 20 mars au 2 avril, 24 651 passagers se rendant à Pékin ont été déroutés sur l'une des douze escales, où 20 665 sont finalement restés sur place pour raison médicale (cas positifs) ou pour y effectuer une quarantaine de 14 jours (soit 84 % du total des passagers).

Situation économique

Les variations indiquées dans les tableaux ci-dessous sont exprimées en glissement annuel.

Mobilisation de la main-d'œuvre chinoise

	27 mars	30 mars	31 mars	1 avril	2 avril
Voyageurs des transports collectifs interurbains (fer, routes, voies d'eau et air)	17 077 600 (-64 %)	18 295 200 (-61 %)	18 202 800 (-61 %)	18 461 600 (-61 %)	18 688 300 (-60 %)
<i>Entrée de travailleurs migrants dans les métropoles (Baidu Migration Index)</i>					
à Pékin	2,59 (-88 %)	non dispo.	3,02 (-73 %)	3,22 (-73 %)	3,10 (-73 %)
à Shanghai	4,07 (-79 %)	non dispo.	4,23 (-51 %)	4,39 (-51 %)	4,14 (-55 %)
à Canton	5,83 (-74 %)	non dispo.	5,62 (-45 %)	5,77 (-48 %)	5,40 (-47 %)
à Shenzhen	5,06 (-73 %)	non dispo.	4,89 (-36 %)	5,00 (-42 %)	4,52 (-47 %)

NB : le *Baidu Migration Index* reflète les flux de personnes entrant dans les principales agglomérations du pays. Cet indicateur prend en compte les modes de transport routier (saturation du trafic), ferroviaire et aéroportuaire (fréquentation des gares et aéroports). Il est estimé grâce aux bases de données des utilisateurs de ces plateformes.

Indicateurs de mobilité urbaine

Indicateur	27 mars	30 mars	31 mars	1 avril	2 avril
Fréquentation du métro à Pékin (passagers journaliers)	non dispo.	2 940 000 (-70 %)	2 938 600 (-69 %)	3 047 000 (-70 %)	3 060 000 (-70 %)
Fréquentation du métro à Shanghai	non dispo.	6 691 000 (-44 %)	6 700 000 (-42 %)	7 045 000 (-41 %)	7 022 000 (-42 %)

Autres indicateurs de reprise de l'activité

Indicateur	30 mars	31 mars	1 avril	2 avril	3 avril
Consommation de charbon par six grands groupes de production électrique (1000 t.)	557,5 (-12%)	561,0 (-13%)	574,4 (-14%)	587,2 (-15%)	565,3 (-17%)
Ventes immobilières dans 32 grandes villes (1000 m ²)	500,6 (0%)	622,8 (0%)	406,1 (-12%)	Non dispo.	Non dispo.

NB : ces données sont issues de la base de données *Wind*. Les six groupes de production électrique sont : Zhejiang Electric Group, Shangdian Power, Yudean Group, China Guodian Corp., China Datang et China Huaneng. Les 32 villes sont : Pékin, Shanghai, Tianjin, Canton, Shenzhen, Hangzhou, Nankin, Qingdao, Suzhou, Jiangyin, Xiamen, Dalian, Wuhan, Nanchang, Foshan, Wuxi, Fuzhou, Dongguan, Huizhou, Baotou, Changchun, Yangzhou, Anqing, Yueyang, Shaoguan, Nanning, Chengdu, Changsha, Harbin, Kunming, Shijiazhuang, Lanzhou. On compare la moyenne glissante sur sept jours avec la période correspondante en 2019 (glissement annuel).

Principales actualités économiques

Selon [Trivium](#), l'économie chinoise fonctionnerait au 2 avril à 78,3 % de ses capacités normales (80,6 % pour les grandes entreprises ; 76,8 % pour les PME). Les entreprises industrielles fonctionneraient à 80 % de leur niveau normal, à comparer à 65 % un mois plus tôt.

Indice d'activité	27-mars	2-avril
Total	74,9 %	78,3 %
Grandes entreprises	80,1 %	80,6 %
PME	71,4 %	76,8 %

NB : les estimations de Trivium ont été revues à la baisse (78 % au 24 mars) à la suite de la publication de données officielles faisant état d'un taux de reprise des PME plus faible que prévu.

[La Banque mondiale revoit sa prévision de croissance chinoise pour 2020](#): 2,3 % dans le scénario le plus optimiste et 0,1 % dans le plus pessimiste. La croissance de la région Asie de l'Est et Pacifique se situerait quant à elle entre 1,3 % et -2,8 % ; 11 millions de personnes pourraient passer sous le seuil de pauvreté. ([SCMP](#))

[La Chine renforce les mesures de soutien financier aux petites et moyennes entreprises](#) : le quota de *re-lending* et de *re-discount* pour les petites et moyennes banques serait augmenté de 1 000 Mds RMB et porté à 1 800 Mds RMB (250 Mds USD) afin qu'elles puissent offrir aux PME des taux d'intérêt avantageux. Cette augmentation sera en partie financée par la mise en œuvre de nouvelles réductions ciblées du ratio de réserves obligatoires. Le gouvernement chinois appuiera par ailleurs les institutions financières en vue d'émettre 300 Mds RMB (40 Mds USD) d'obligations pour les prêts aux PME.

[Le Conseil des Affaires d'Etat annonce des mesures fiscales de soutien aux entreprises étrangères](#), notamment le report des impôts sur les réinvestissements et des avantages fiscaux dans certains secteurs, à la suite de la révision du catalogue des industries dans lesquelles les IDE sont encouragés.

[L'indice PMI manufacturier Caixin remonte à 50,1 en mars après 40,3 en février](#). Le rebond est moins prononcé que celui de l'indice PMI officiel (52,0 en mars après 35,7 en février) ce qui pourrait indiquer une reprise plus lente de l'activité des PME, qui représentent une part plus importante des entreprises sondées pour l'indice Caixin. Le PMI des services augmente également, de 26,5 en février à 43,0 en mars mais reste sous la barre des 50 qui indique une expansion de l'activité par rapport au mois précédent.

[Les exportateurs d'acier de la Chine enregistrent leurs plus faibles commandes depuis 2008](#), dans le contexte de la fermeture des usines en Europe et en Asie du Sud-Est, selon l'indice calculé par le Bureau national des statistiques. La Chine est le premier producteur mondial d'acier ; elle en a exporté 64 millions de tonnes en 2019. ([Bloomberg](#))

[Le Bureau des statistiques de Wuhan publie les premiers chiffres économiques depuis le début de l'épidémie](#) : la valeur ajoutée des grandes entreprises industrielles a baissé de 32,6 % en janvier et février (glissement annuel) ; la consommation de détail de 42,1 % ; le total des imports et des exports de 12,8 %. Les investissements ont également chuté : -72,9 % pour les investissements en capital fixe ; -83,2 % pour les investissements industriels. Le 3 avril, 85 % des entreprises industrielles « de taille significative » ont repris la production, mais en sous-régime, avec en moyenne 40 % des employés de retour (dans la Hubei : 94 % des entreprises avec 69 % des employés de retour). ([21st Century Biz](#))

Selon [Reuters](#), la Chine pourrait relâcher ses quotas de production de voiture électriques et reporter des réglementations en matière d'émissions pour soutenir les constructeurs. Le ministère du Commerce a par ailleurs annoncé qu'il allait lever des restrictions aux achats de véhicules dans certaines régions. Les ventes de voitures ont enregistré une baisse de 79 % au mois de février et une baisse de 10 % est attendue au premier semestre 2020.

L'indicateur de conjoncture de la logistique LPI remonte à 51,5 points en mars. Pour mémoire, cet indicateur, normalisé sur une valeur centrale de 50 points, était descendu à 26,2 points en février. Il n'était jamais descendu en dessous de 49 depuis 2012.

Les chiffres de transports de passagers interurbains sur le mois de mars montrent une très faible progression du trafic. Au début du mois, moins de 16 millions de passagers par jour effectuaient des trajets interurbains (majoritairement par routes : 13,5 millions), soit une baisse de plus de 65 % en glissement annuel. A la fin du mois, plus de 18 millions de trajets par jour sont dénombrés, soit une baisse de 61 % en g.a.. La baisse du transport aérien reste stable, autour de -75 % en g.a., et celle du transport routier se résorbe légèrement (de - 61 % en début de mois à -59 % en fin de mois).

Taux de reprise dans dix des principales villes de Chine

Ville	% du PIB national (2018)	Taux de reprise au 3 mars	Taux de reprise au 31 mars
Shanghai	3,6 %	45 %	78 % (+33)
Chengdu	1,7 %	46 %	78 % (+32)
Shenzhen	2,7 %	43 %	77 % (+34)
Canton	2,5 %	40 %	75 % (+35)
Chongqing	2,3 %	43 %	75 % (+32)
Tianjin	2,1 %	38 %	75 % (+37)
Xi'an	0,9 %	36 %	73 % (+37)
Zhengzhou	1,1 %	31 %	70 % (+39)
Pékin	3,4 %	37 %	65 % (+28)
Wuhan	1,6 %	13 %	31 % (+18)

Taux de reprise de l'activité économique dans les 12 principales provinces de Chine

Province	% du PIB national (2019)	Taux de reprise au 3 mars	Taux de reprise au 24 mars
Shandong	7,7 %	60 %	78 % (+18)
Sichuan	4,1 %	61 %	77 % (+16)
Zhejiang	5,7 %	57 %	77 % (+20)
Jiangsu	9,3 %	59 %	76 % (+17)
Fujian	3,5 %	62 %	76 % (+14)
Guangdong	9,8 %	60 %	76 % (+16)
Hunan	3,7 %	61 %	75 % (+14)
Shanghai	3,3 %	57 %	74 % (+17)
Hebei	3,6 %	56 %	74 % (+18)
Henan	4,8 %	52 %	72 % (+20)
Pékin	3,1 %	49 %	71 % (+22)
Hubei	4,0 %	29 %	48 % (+19)

NB : les données sont issues de Baidu Huiyan, et estiment le taux de reprise par rapport au niveau d'activité au mois de décembre 2019. Ces taux – qui restent indicatifs – sont sensiblement inférieurs à ceux communiqués par les autorités des différentes circonscriptions concernées. En bleu : les provinces et villes les plus prospères (PIB) du pays.

Situation dans les transports

Transport aérien : La restriction drastique des liaisons aériennes passagers mise en place par la CAAC depuis le 29 mars pèse sur les opérations de transport de marchandises par voie aérienne transitant en soute des avions passagers. La CAAC annonce qu'au cours de la semaine du 30 mars au 5 avril, le trafic international passagers, qui était plafonné à 134 vols autorisés, ne verra que 108 réalisés (principalement depuis et vers 4 pays : États-Unis, Thaïlande, Cambodge et Japon). Les seuls vols passagers vers la France assurés par les compagnies chinoises jusqu'au 2 mai sont Pékin – Paris par Air China (1 vol tous les mercredis), Shanghai – Paris par China Eastern (1 vol aller tous les samedis et retour tous les dimanches), Canton – Paris par China Southern (1 vol tous les mardis). Cependant, la CAAC autorise aux compagnies aériennes d'exploiter des avions passagers « à vide » pour assurer les flux de marchandise en soute. Par ailleurs, sous impulsion de directives du Conseil des affaires d'Etat le 24 dernier, la CAAC a mis en place des procédures de simplification de l'approbation de vols tout-cargo. A ce titre, porté par la multiplication des opérations de pont aérien d'approvisionnement de matériel médical, le flux des vols tout-cargo a considérablement augmenté avec 1 195 vols cette semaine, soit +17,85% de plus que le trafic moyen d'avant l'épidémie de COVID-19 (env. 1014 vols/semaine). La Chine et les Etats-Unis se sont entendus pour lever jusqu'au 31 juillet prochain toutes les restrictions existantes de leur cadre bilatéral sur les services aériens pour permettre l'exploitation illimitée de vols cargo entre les villes américaines et Pékin, Shanghai et Canton.

Dans le sillage du pont aérien mise en place par Geodis au profit des achats de matériel médical du Ministère de la Santé, les filières industrielles s'auto-organisent pour assurer l'approvisionnement de masques en France, afin d'assurer la continuité de la production, sous l'impulsion du ministère de l'Economie et des Finances. Les différents acteurs massifient et agrègent les achats des filières auprès de fournisseurs chinois qualifiés, avec l'appui des services de l'Etat en centrale (DGE, DGITM, DGAC) et de différentes entreprises spécialisées dans la logistique aérienne pour l'interface client/fournisseur (TLF Overseas, CEVA Logistics, Bolloré Logistics, Geodis, etc.). Côté opérateur, Air France programme d'ors et déjà 2 rotations CDG-PVG (Shanghai) en Boeing passagers 777 (fret de marchandises en soute, volume 150 m3) et 1 rotation CDG LC tout cargo 777 (volume 600 m3). Les capacités cargo d'Air France devraient augmenter dans les prochains jours. L'aéroport de Wuhan Tianhe est opérationnel pour les liaisons cargo depuis le 29 mars. Il sera rouvert le 8 avril pour les vols passagers en domestique, à l'exception de Pékin. Les liaisons internationales passagers ne sont pas autorisées jusqu'à nouvel ordre.

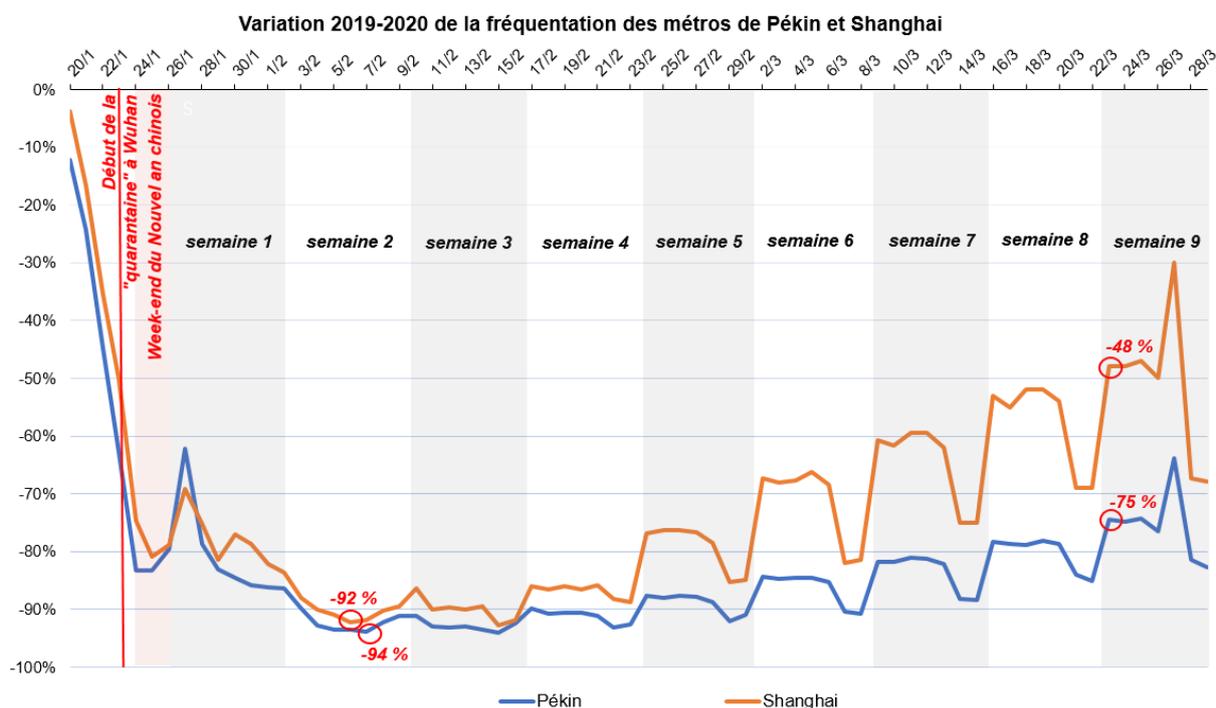
Transport maritime et fluvial : L'activité des principaux ports chinois est globalement normale, même pour les réceptions de containers réfrigérés (*reefers*) dont la saturation est maintenant en grande partie résorbée. Des départs à vide sont encore à prévoir. Les ports fluviaux des principales villes ont une activité proche de la normale. Celui de Wuhan est encore fortement perturbé. Les chiffres du ministère des transports montrent que le fret maritime en équivalent vingt-pieds a baissé de moins de 20 % en février 2020 par rapport à février 2019.

Transport ferroviaire : Le fret ferroviaire entre la Chine et l'Europe fonctionne à nouveau. Le premier train de fret Wuhan-Duisburg est parti du Hubei le 28 mars. Les places disponibles restent cependant limitées. Le fret ferroviaire est moins touché par les mesures sanitaires que le routier, ce qui a engendré une stabilité des flux pendant la crise, voire une augmentation par rapport à l'année dernière. Des trains spéciaux de passagers sont affrétés pour faciliter le retour des travailleurs vers leurs lieux de travail. Les chiffres du ministère des Transports montrent que le fret ferroviaire en tonnage a augmenté de 4 % en février 2020 par rapport à février 2019.

Transport routier : Le fret routier transfrontalier est perturbé par les mesures sanitaires : les autorités chinoises imposent des quarantaines aux chauffeurs en provenance d'Europe et de Russie. La

frontière avec le Vietnam souffre de congestion allongeant les temps de trajet de un à trois jours. Sur le plan domestique, la plupart des trajets hors Hubei peuvent être assurés. Plus de 80 % des chauffeurs sont maintenant disponibles. Le coût du fret routier reste sensiblement supérieur à la normale (de +20 % à +100 % selon les cas). Les flux de transport de marchandises à l'intérieur du Hubei n'ont amorcé un redémarrage qu'à partir du 10 mars et demeurent à un taux de reprise de 20 % le 19 mars. Le taux de reprise des flux de marchandises entre le Hubei et les autres provinces est de 30 % à la même date. Les chiffres du ministère des transports montrent que le fret routier a baissé de moitié en février 2020 par rapport à 2019.

Evolution de la fréquentation dans les métros de Pékin et Shanghai depuis neuf semaines



Variation de fréquentation des métros de Pékin (16 lignes exploitées par Beijing Subway) et de Shanghai en 2020 par rapport à 2019 durant les 9 semaines suivant le Nouvel an chinois (du 27 janvier au 29 mars 2020). Dans les deux villes la reprise du trafic demeure aujourd'hui encore (i) faible, (ii) plus limitée les week-ends que les jours ouvrables et (iii) sensiblement plus lente à Pékin qu'à Shanghai. Par exemple, lundi 23 mars 2020, la baisse était encore de 75 % à Pékin par rapport à 2019 (7 521 000 passagers de moins que lundi 1er avril 2019) et de 48 % à Shanghai (5 889 000 de moins qu'en 2019). Le taux de fréquentation de vendredi 27 mars 2020 est affecté d'un biais statistique car la journée correspondante en 2019 était jour férié (Fête des morts).

NB : la veille sur le transport aérien annexée à cette note est réalisée conjointement par le SER de Pékin et le Service de Presse de l'Ambassade de France en Chine à partir d'informations disponibles sur l'offre des compagnies aériennes et sur les politiques d'accueil des autorités des différents pays à l'égard des personnes en provenance de Chine continentale (sources : IATA : et CTrip). Le suivi des programmes de vols réguliers mixtes (passagers et fret embarqué) et tout-cargo des compagnies aériennes étrangères et chinoises est complété par un retraitement des informations de la Civil Aviation Administration of China (CAAC). Les informations sur le transport routier, ferroviaire et maritime sont issues, entre autres, des veilles mises en place par Geodis et CEVA Logistics (CMA CGM) et Bolloré Logistics.

ANNEXE - Mesures de soutien annoncées par les autorités

Des politiques fiscales et financières pour soutenir la prévention et le contrôle de l'épidémie

Des dispositions spéciales, temporaires, ont été accordées en priorité aux entreprises qui participent à la prévention de l'épidémie. Ces mesures ont notamment été prises pour augmenter la production et assurer le transport du matériel médical, l'approvisionnement et la fluidité du fret. Elles visent aussi à assurer des prix relativement stables pour les produits de première nécessité (énergie et de consommation). Elles visent également à aider les entreprises à reprendre leurs activités et la production.

- La PBoC devrait accorder **300 Mds CNY de crédits spéciaux** (maturité d'un an et taux inférieur de 250 au *Loan Prime Rate*, dans le cadre du programme *refinancing*) aux banques pour les encourager à prêter à un taux d'intérêt avantageux aux **entreprises « stratégiques »** (production, transport et vente de matériel médical essentiel et des produits de base du quotidien) et ainsi assurer à ces dernières un coût de financement inférieur à 1,6% (*government will provide 50% interest subsidy to ensure actual corporate interest rate is below 1.6%*).
- **Création d'une « voie verte d'urgence »** afin d'accélérer les procédures pour les entreprises stratégiques, en particulier pour le financement d'opérations, le dédouanement ou l'acheminement de marchandises.
- **Exemption de TVA pour les entreprises qui produisent ou participent au transport de matériel médical ou liées au contrôle de l'épidémie et pour les entreprises participant au maintien de services publics essentiels** (services spéciaux, transports, livraisons de produits nécessaires)¹
- Exemption d'impôts sur le revenu pour les individus participant à l'effort d'endiguement de l'épidémie (personnel médical).
- **Soutien à la R&D sur les médicaments et les vaccins mais également dans les sciences, l'innovation et technologie** (notamment par le biais de subventions à l'échelle locale)
- Frais de fonctionnement remboursés (jusqu'à 80% à Shanghai) pour les entreprises dont les opérations ont été réquisitionnées en urgence par le gouvernement local pour assurer une production en masse (équipements médicaux par exemple)
- La NDRC a encouragé les émissions obligatoires des SME pour subvenir à leurs besoins de liquidité. La NDRC a également encouragé les émissions obligatoires de projets liés à la prévention de l'épidémie, soulignant que les exigences en matière de rentabilité du projet seront abaissées.
- Soutien aux opérations de fret aérien : levée de certaines restrictions pour les vols sur les créneaux d'heures de pointe, de nouvelles flexibilités pour les temps de vol des équipages, possibilité d'un dédouanement 24h/24 tous les jours dans les grands aéroports.

Des baisses de coûts et accès sur le financement pour les entreprises les plus touchées par la crise, notamment des PME, pour éviter les problèmes de trésorerie

Des mesures de « sauvetages », budgétaires et monétaires, dont beaucoup sont temporaires, ont été annoncées pour éviter les mises en faillites des entreprises les plus durement touchées par la mise en place des mesures sanitaires strictes, notamment les PME et les industries des services (tourisme,

¹ Régime préférentiel pour les produits/équipements médicaux importés. Mise en place d'une voie rapide de dédouanement pour ces produits importés avec un temps de dédouanement réduit. Des dispositions de paiements différés des taxes : jusqu'à 3 mois de délais. Une réduction de taxes (taxe foncière et taxe urbaine) peut être demandée. La période maximale de report des pertes de 2020 a été étendue de 5 à 8 ans.

[hôtellerie...\)](#) L'endurance d'un certain nombre d'acteurs face à la situation actuelle est limitée dans un contexte de baisse drastique des revenus et d'une hausse des coûts opérationnels. Les PMEⁱ peinent à payer les salaires et pour certaines sont d'ores et déjà en situation critique.

Les PME avaient davantage pâti des mesures de restrictions à l'égard du *shadow banking*, faute de soutien des banques publiques, et des tensions commerciales. Elles souffrent également de l'absence durable de *level playing field* avec les SOE. Malgré les mesures de soutien annoncées, les banques demeurent réticentes à augmenter significativement leurs risques. Il est peu probable qu'un assouplissement monétaire ait un impact important sur les PME (à l'instar des mesures monétaires mises en place depuis 2018 pour soutenir le secteur privé/les PME) alors qu'elles portent la plus grande partie de la croissance, de la productivité et des emplois. En outre, une baisse des coûts de financement ne permet pas de répondre aux problèmes liés aux baisses de ventes et à la suspension des activités.

- **Exemptions pour les micro, petites et moyennes entreprises de payer leurs cotisations aux trois types d'assurance sociale** (*employers' contributions to the old-age pension, unemployment and workplace safety insurance plans*) pour une période de 5 mois. Pour les grandes entreprises et « autres entités » (à l'exception des institutions publiques et des organismes gouvernementaux), les contributions peuvent être réduites de moitié pour une période de 3 mois. La province du Hubei peut exempter tout type d'entreprise (sauf les organismes gouvernementaux et institutions publiques) du paiement de ces cotisations pour une période de 5 mois. Les entreprises en « grandes difficultés » à cause de l'épidémie peuvent différer le paiement de leurs cotisations (jusqu'à 6 mois).
- Réduction de moitié des cotisations à l'assurance maladie pendant 5 mois.
- Report des cotisations au fonds de logement (*housing provident fund*) jusqu'au 30 juin.
- **Les propriétaires seront encouragés à abaisser les loyers** pour les commerçants individuels (*individual business*) en tirant profit de l'exemption de la taxe sur l'utilisation des terrains (*land use tax*) et autres politiques de soutien.
- Les institutions financières sont encouragées à **différer le remboursement du principal des prêts des micro, petites et moyennes entreprises**. En outre, les **versements des intérêts pourront être différés jusqu'au 30 juin, sans pénalités**. Cette politique s'appliquera à tous les types d'entreprises dans le Hubei.
- **Les quotas des programmes de re-lending et de re-discount** (la PBoC accorde des liquidités bon marché aux banques qui utilisent ces dernières pour prêter à des entreprises désignées) seront augmentés de **500 Mds CNY** (100Mds CNY de *refinancing* pour les agriculteurs, 300Mds CNY de *refinancing* pour les PME et 100Mds CNY de *rediscount* pour les agriculteurs). Le coût moyen de ce financement est annoncé à 1,28% (le Conseil des affaires d'Etat avait demandé à ce que le coût moyen de financement par ce canal soit inférieur à 1,6% début février, au lancement du programme). En outre, le taux de refinancement (*re-lending rate*) ciblant les zones agricoles sera abaissé de 25 pdb à 2,5%².
- Les grandes banques commerciales d'Etat sont encouragées à augmenter leurs prêts à destination des micros et petites entreprises (les prêts inclusifs seront augmentés d'au moins 30% par rapport à l'année dernière). En outre les *policy banks* augmenteront le quota de *special credit* à des taux d'intérêt préférentiels pour les micro, petites et moyennes entreprises de 350 Mds CNY.
- **Le taux du Loan Prime Rate (LPR) à un an a été abaissé de 10 pdb à 4,05%** (4e réduction depuis la réforme du LPR le 16 août 2019) et celui à 5 ans de 5 pdb à 4,75% (2e réduction depuis la réforme du LPR).

² les banques « locales » (*urban, rural commercial banks et les rural credit cooperatives*) qui émettent des prêts inclusifs à destination des micro et petites entreprises à des taux qui ne sont pas supérieurs de plus de 50 pdb par rapport au Loan Prime Rate (LPR) pourront recevoir des fonds de refinancement (*re-lending funds*, toujours dans le cadre de ce programme) dont le montant égalera les montants prêtés.

- Report de la date de déclaration des impôts pour les entreprises du 13 mars au 23 mars. Les entreprises qui connaissent des difficultés dans les zones particulièrement touchées par l'épidémie auront la possibilité de demander un nouveau report auprès des différents bureaux des impôts locaux.
- Les charges d'électricité et d'eau sont réduites.
- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.

Un accent mis sur la nécessité d'assurer un niveau de liquidité suffisant

[Les mesures annoncées à tous les niveaux recommandent aux institutions financières d'améliorer leurs services de prêt et de crédit en baissant les taux d'intérêts, en allongeant les délais et en rendant plus flexibles leurs conditions de contrat, en particulier pour les entreprises les plus touchées par l'épidémie et les PME.](#) Mi-mars, le directeur du département de la politique monétaire a réaffirmé que davantage de mesures seront mises en œuvre pour baisser les coûts de financement des secteurs non financiers, même si cela implique de « sacrifier une part des profits des banques », qui devront également faire face à une hausse drastique des NPLs. Dans ce contexte, la PBOC devrait « maintenir un niveau de liquidité suffisamment abondant pour permettre aux banques de réduire leurs coûts de financement ». Elle a d'ores et déjà procédé à d'importantes injections de liquidité. Ces apports de liquidité ont permis de lisser les tensions sur les marchés financiers et, entre autres, de faciliter la poursuite des émissions de titres obligataires, notamment par les autorités publiques.

- Une panoplie d'instruments monétaires devrait être utilisée pour assurer un niveau adéquat et abondant de liquidité (*keep liquidity ample and appropriate*) et assurer une croissance raisonnable de la création monétaire et du crédit : opérations d'open-market, standing lending facility, central bank lending et central bank discount.
- **La PBoC a affirmé qu'elle augmenterait le seuil de tolérance relatif au niveau des créances douteuses**
- Le 3 février, la PBoC a injecté au total 1200 Mds CNY (171 Mds USD) de liquidité par le biais de *7-days reverse repo operation* (900 Mds CNY, à 2,40%) et de *14-days reverse repo operation* (300 Mds CNY, à 2,55%), en abaissant de 10 pnb les deux taux respectifs. 1050 Mds CNY arrivaient à l'échéance le même jour, l'injection de liquidité nette était ainsi de 150 Mds CNY
- Le 4 février, la PBoC a injecté 500 Mds CNY de liquidité via des *7-days reverse repo operations* (380 Mds CNY, à 2,40%) et *14-days reverse repo operations* (120 Mds CNY, à 2,55%).
- La PBoC a annoncé le 17 février qu'elle prêtera 200 Mds CNY via la facilité de prêt à moyen terme (MLF) en réduisant le taux d'intérêt de 10 pnb à 3,15% et 100 Mds CNY via une *7-days reverse repo operation*.
- Le 30 mars, la PBoC a diminué son taux de refinancement à 7 jours à 2,2%, soit une baisse de 20 points de base, procédant à une injection de liquidités de 50 Mds RMB (7,1 Mds USD).
- Le Politburo envisage une hausse du déficit budgétaire, l'émission d'obligations spéciales du gouvernement central (« Central Government Bonds »), une hausse du quota d'émissions obligataires que les collectivités locales peuvent émettre (« special purpose bonds »), une baisse du taux prêteur de référence de la PBoC (Loan Prime Rate) et une stimulation de la consommation.

- Les agences d'assurance et de réassurance des gouvernements locaux à tous les niveaux réduiront de moitié leurs frais pour les PME en 2020, et s'efforceront de réduire le taux de garantie globale de financement pour les PME à moins de 1 %. Le Fonds de garantie de financement de l'État sera quant à lui encouragé à accélérer les prises de participation et à investir dans 10 institutions de garantie de financement des gouvernements municipaux.
- **Baisse ciblée des réserves obligatoires (RO)**, lesquelles demeurent élevées en Chine et dont le pilotage permet de réduire le coût de l'intermédiation financière. En particulier, une baisse ciblée de 50 à 100 pb des RO pour les banques ayant rempli les objectifs assignés par la PBoC en matière de finance inclusive. En outre, a été également décidée une baisse de 100 points de base des RO pesant sur les Joint-Stock Banks, de manière également à réduire leur coût de refinancement, dans la mesure où elles allouent 18% des crédits aux PME, alors que leur assujettissement aux RO est comparativement plus élevé que celui des autres banques.

Une priorité accordée à l'emploi

Particulièrement préoccupé par la montée du chômage, le gouvernement fait de l'emploi, déterminant de la stabilité sociale, sa priorité absolue. Le taux de chômage par enquête a nettement augmenté pour atteindre 6,2% en février et les sous-indices emploi du PMI reflètent une détérioration de la situation de l'emploi en Chine. Dès 2018, face aux pressions baissières les autorités avaient signalé que « la politique de priorité à l'emploi constitue l'une des principales politiques macroéconomiques ». Elles avaient déjà mis en place des déductions fiscales pour les entreprises embauchant des personnes au chômage et mis l'accent sur l'éducation et des nouveaux projets de formation. Depuis le début de la crise liée à l'épidémie elles encouragent fortement les entreprises à éviter le licenciement et lancent des plateformes de recrutement. L'accent est particulièrement mis sur les travailleurs migrants et les jeunes diplômés.

- « Les entreprises clés » sont encouragées à **recruter des « travailleurs migrants pauvres »** (impoverished migrant workers) et elles pourraient recevoir des subventions forfaitaires en cas d'offres d'emplois.
- Les mesures sont souvent déclinées au niveau local par le biais de subventions.
- Le 20 mars, le Conseil des affaires de l'Etat a publié des lignes directrices sur le retour à l'emploi conseillant plusieurs mesures telles que : (1) la mise en place d'une procédure accélérée pour les réductions d'impôts et de frais divers afin de sauvegarder des emplois (en soulignant le caractère prioritaire des investissements dans les secteurs susceptibles de créer des emplois). (2) Les travailleurs migrants bénéficient de services de transport pour les acheminer jusqu'à la ville où ils sont employés. Des infrastructures et un service public dédié seront mis en place dans les villes pour les assister dans leur recherche d'emploi. (3) Une augmentation des possibilités de recrutement au sein des entreprises d'Etat, des administrations et de l'armée pour les jeunes diplômés.

Des velléités de soutenir la demande

A l'instar de ce qui a été observé en 2003, un rebond de la demande est attendu une fois les mesures sanitaires levées. Les baisses de salaires et les licenciements pourraient néanmoins peser sur la consommation. La dégradation de la conjoncture internationale et les inquiétudes quant à un redémarrage de l'épidémie en Chine via des « cas importés » dégradent la confiance et les anticipations. Cet effet s'ajoute à l'impact direct de la baisse de la demande externe. En outre, la population pourrait continuer à appliquer des mesures de précaution une fois les mesures sanitaires, limitant davantage la consommation. Des mesures ont déjà été annoncées pour soutenir la demande interne (consommation et investissement en infrastructures). Il n'est pas certain que la réactivation du canal du crédit soit le plus sûr vecteur d'une relance de la consommation et de l'investissement.

- **Augmentation du quota de dettes que les collectivités locales** peuvent émettre : de 558 Mds CNY pour les « d'obligations générales » et de 290Mds CNY pour les *special purpose bonds*
- Des provinces ont commencé à distribuer des « **bons à la consommation** »
- 19 mesures ont été dévoilées le 13 mars par la NDRC pour soutenir la consommation (*19 measures to help promote higher quality and an expansion of capacity in the consumer sector and foster a robust domestic market, according to a document jointly released by the National Development and Reform Commission and 22 other departments*).
- Le Conseil des Affaires d'Etat a prolongé l'exonération des taxes sur l'achat de voitures pour les consommateurs jusqu'à fin 2020.

ⁱ D'après un sondage réalisé sur 995 PME par les universités Tsinghua et Beida, 34% des PME estiment pouvoir survivre un mois sans activité et 33% estiment pouvoir tenir 2 mois au maximum. Le site de recrutement Zhaopin a déclaré cette semaine qu'environ 10% des entreprises interrogées étaient "on the verge of death", avec environ 30% d'entre elles prévoyant des suppressions d'emplois et 30% disant qu'elles ne pouvaient pas payer leurs employés à temps.